



Note sur l'Education Artistique et Culturelle

L'éducation artistique et culturelle conjugue trois expériences qui se nourrissent mutuellement :

- **La fréquentation des œuvres.** Cette pratique culturelle doit pouvoir se développer dans la régularité et la durée, organiser la rencontre équilibrée du patrimoine et des arts contemporains. Abordée avec ou sans préalable, toujours suivie d'échanges, elle est soutenue par un accompagnement, une médiation.
- **La pratique d'un art.** De la sensibilisation à l'atelier régulier ou soutenu, la pratique artistique en amateur doit permettre de se confronter individuellement et collectivement à un processus de création.
- **La rencontre avec des artistes et des professionnels.** La fréquentation d'artistes, de techniciens et d'artisans des métiers artistiques doit bien sûr permettre la transmission de connaissances, de savoirs et de techniques, mais vise en premier lieu à contribuer à se représenter leur place et leur fonction dans la vie sociale, économique et politique

Textes de référence sur l'éducation artistique et culturelle :

- [Conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu et modalités de dépôt des dossiers de demande](#)
[Arrêté du 5 janvier 2018](#) - JO du 25 janvier 2018
- [Vers la démocratie culturelle - Avis adopté par le CESE](#) - 23 novembre 2017
- [Charte de qualité des Orchestres à l'école](#) - septembre 2017

- [Charte de l'Education artistique et culturelle](#) - 8 juillet 2016
- [Référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle arrêté du 1er juillet 2015](#) - JO du 7 juillet 2015
- [Socle commun de connaissances, de compétences et de culture décret n° 2015-372 du 31 mars 2015](#) - JO du 2 avril 2015
- [Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle : composition et fonctionnement décret n° 2013-783 du 28 août 2013](#) - JO du 30 août 2013
- [Le parcours d'éducation artistique et culturelle](#) - circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013
- [Développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège](#) - circulaire n° 2012-010 du 11 janvier 2012
- [Le chant choral à l'école, au collège et au lycée](#) - circulaire n° 2011-155 du 21 septembre 2011
- [Charte nationale : la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes - circulaire n° 2010-032 du 5 mars 2010](#) - BO n° 10 du 11 mars 2010
- [Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010](#) - BO n° 1 du 4 février 2010
- [Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée](#) encart au BO n° 32 du 28 août 2008
- [Développement de l'éducation artistique et culturelle circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008](#) - BO n° 19 du 8 mai 2008
- [Les pôles de ressource pour l'éducation artistique et culturelle \(PREAC\) circulaire n° 2007-090 du 12 avril 2007](#) - BO n° 16 du 19 avril 2007
- [Chartes de développement des pratiques artistiques et culturelles circulaire n° 2007-086 du 10 avril 2007](#) - BO n° 16 du 19 avril 2007
- [Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement circulaire n° 2007-022 du 22 janvier 2007](#) - BO n° 5 du 1er février 2007
- [Orientations sur la politique d'éducation artistique et culturelle des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Culture et](#)

de la Communication

circulaire n° 2005-014 du 3 janvier 2005 - BO n° 5 du 3 février 2005

- Formation / certifications complémentaires, options arts
note de service n° 2004-175 du 19 octobre 2004 - BO n° 39 du 28 octobre 2004
- Orientation pour une politique en matière d'enseignements artistiques et d'action culturelle -
encart au BO n° 40 du 30 octobre 2003
- Charte de l'Enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre- mars 2001.
- Les ateliers artistiques dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels
note de service n° 2001-103 du 11 mai 2001 - BO n° 24 du 14 juin 2001
- Les classes à projet artistique et culturel
circulaire n° 2001-104 du 14 juin 2001 - BO n° 24 du 14 juin 2001
- L'éducation artistique et l'action culturelle, délégués académiques et coordonnateurs auprès des inspections académiques
note de service n° 2001-102 du 8 juin 2001 - BO n° 24 du 14 juin 2001
- Charte nationale d'aide à l'accompagnement à la scolarité - juin 2001
- Réforme des lycées, rentrée 1999
note de service n° 99 -094 du 18 juin 1999 - BO n° 25 du 24 juin 1999
- Charte des missions de service publique pour le spectacle vivant - BO n°110 mars 1999



Janvier 2018

Pour nous contacter :

COFAC

22 rue Oberkampf - 75011 PARIS

www.cofac.asso.fr

cofac.coordination@cofac.asso.fr

Tél. 01 43 55 60 63 et 06 80 98 40 09

